



HAL
open science

La syndicalisation à la CGT de 1906 à 1945

Dominique Andolfatto, Dominique Labbé

► **To cite this version:**

Dominique Andolfatto, Dominique Labbé. La syndicalisation à la CGT de 1906 à 1945. [Rapport de recherche] PACTE. 2006. hal-00759056

HAL Id: hal-00759056

<https://hal.science/hal-00759056>

Submitted on 29 Nov 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CERAT

Centre de recherche sur le Politique, l'Administration et le territoire

Avril 2006

La syndicalisation à la CGT de 1906 à 1945

Dominique Andolfatto

Université de Nancy II

Dominique.Andolfatto@univ-nancy2.fr

Dominique Labbé

(CERAT - Institut d'Etudes Politiques de Grenoble :

Dominique.Labbe@iep-grenoble.fr)

Résumé

Document de synthèse sur les effectifs syndiqués à la CGT de 1906 à 1947. Examen critique des sources et note méthodologique, tableaux récapitulatifs par années et par fédérations. Trois périodes sont étudiées : avant la première guerre mondiale, les années 1913-1921 et 1922-1946.

Avertissement

A l'occasion de la sortie de notre ouvrage *Histoire des syndicats en France 1906-2006* (Le Seuil), nous plaçons en ligne les principales données concernant la syndicalisation à la CGT avant 1947 – avec l'indication des sources et une discussion de méthode - informations qui n'ont pu trouver place dans cet ouvrage.

Cette note étudie trois périodes – avant la première guerre mondiale, les années 1913-1921, 1922-1946.

Pour les données concernant la seconde moitié du XXe siècle, se reporter à nos rapports de recherche et nos ouvrages suivants :

- Dominique Andolfatto (dir). *Les syndicats en France*. Paris : La Documentation française, 2004,
- Dominique Andolfatto et Dominique Labbé. *La CGT. Organisation et audience depuis 1945*. Paris : La Découverte, 1997.
- Dominique Labbé. *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*. Paris : L'Harmattan, 1996.
- Antoine Bevort et Dominique Labbé. *La CFDT : organisation et audience depuis 1945*. Paris : La documentation française, 1992.

Une liste complète de ces travaux est placée en ligne sur la page personnelle de Dominique Labbé sur le site internet du CERAT.

1. La syndicalisation à la CGT avant la Première guerre mondiale.

En 1906 et en 1908, les rapports financiers présentés aux congrès confédéraux de la CGT indiquent pour chaque fédération le nombre des adhérents et les sommes versées. Ces données sont reproduites dans le tableau 1 (à la fin de ce document). Elles appellent quelques remarques préalables :

La plupart des chiffres publiés sont arrondis et parfois ils sont constants pendant plusieurs années - Livre : 10 000 ; Mécaniciens 5 000 ; Métallurgie 14 000, etc. Tout cela n'est pas très réaliste. C. Marck le reconnaît lors du congrès de 1912 : avant 1909, le nombre des adhérents résulte d'une négociation entre trésoriers pour fixer une sorte de forfait¹. Dans cette négociation, le trésorier confédéral n'est pas totalement démuné : au moins pour les principales organisations, il dispose des rapports financiers présentés devant les congrès fédéraux.

Il n'y a aucune incitation à "trop" payer puisque, au comité confédéral comme au congrès, chaque organisation dispose d'une voix sans tenir compte de son effectif.

On peut donc tenir pour certain qu'il y a au moins 153 400 adhérents à la CGT en 1904 ; qu'ils sont 202 400 deux ans plus tard, pour le congrès d'Amiens, soit une croissance de pratiquement un tiers des effectifs qui montre du dynamisme mais aussi une amélioration de la gestion de la confédération grâce au recrutement d'un trésorier. Cependant, rapportés à la population salariée, ces chiffres sont faibles. En 1906, le taux de syndicalisation à la CGT est de 5%, si l'on considère la seule industrie, et de 3%, si l'on compte l'ensemble des salariés susceptibles d'être syndiqués. Mais il est certain que ces proportions sont sous-estimées comme va le révéler la mise en œuvre d'un nouveau système financier.

Au 1er janvier 1910, un nouveau système financier entre en vigueur : chaque syndiqué reçoit une carte confédérale et des timbres mensuels. Le principe a été adopté par le congrès confédéral de 1908. V. Griffuelhes l'avait bloqué lors des congrès de 1904 et 1906². Il s'était contenté de déclarer : "fonctionnement trop compliqué", sans s'expliquer. Son emprisonnement pendant le congrès de 1908, puis sa démission ont levé cet obstacle. Cependant, les responsables des bourses ont imposé un système complexe : le syndicat doit acheter deux "demi-timbres" mensuels, à sa fédération et à sa bourse.

¹ Compte-rendu sténographique du congrès confédéral (CGT, 1912, p. 29).

² CGT, 1906, p. 197, 199.

La portée symbolique est importante. Les adhérents deviennent "membres de la CGT". C'est un pas vers une organisation unifiée. Cependant, il n'y a pas d'enjeu pratique. La règle reste la même : une organisation, une voix quel que soit le nombre des adhérents. Donc, les fédérations et les UD n'ont aucune raison de "gonfler" leurs commandes de cartes et de timbres. En revanche, pour respecter l'esprit de la réforme, il faut remettre la carte et les timbres au syndiqué, donc en commander suffisamment. En fait, certaines fédérations, comme le Livre ou le Textile ont déjà des cartes et des timbres et tardent à les abandonner.

Au total, on peut considérer que, dans les années 1910-1922, les ventes de timbres par la trésorerie confédérale donnent une idée a minima des effectifs réellement syndiqués à la CGT (tableaux 2 à 4 en annexe).

Naturellement, la mise en place du nouveau système ne va pas sans quelques anomalies. Ainsi, le rapport au congrès de 1912 indique que certaines fédérations ou bourses commandent les cartes et commencent à acheter les timbres non pas en janvier, mais bien plus tard dans l'année ; de plus le règlement des timbres d'une année peut s'étaler assez loin au cours de l'année suivante.

Enfin, la conjoncture brouille les choses. Par exemple, au second semestre 1910, le SN des chemins de fer ne verse pas un centime à la caisse confédérale et, après la crise de cette organisation qui suit la grève générale ratée, ses versements baissent considérablement.

Sous ces réserves, les rapports financiers présentés au congrès de Marseille (octobre 1910) et du Havre (octobre 1912) donnent des informations intéressantes (tableau 2).

Etant donné le prix modique de la carte, il peut être tentant d'en distribuer à des "sympathisants" qui ne cotisent pas régulièrement. De plus, le système de la carte conduit à un comportement "optimiste". On commande un peu plus de cartes, quitte à retourner celles qui n'ont pas été placées à la fin de l'exercice budgétaire (mais ces retours ne sont pas mentionnés dans les rapports). Les syndicats affichent le nombre des cartes pour la propagande extérieure ou à destination du simple adhérent - il se sentira moins seul... - mais ils utilisent les timbres payés pour la vie interne. En effet, les rapports financiers jusqu'au début des années 1920, indiquent également les timbres effectivement réglés à la trésorerie confédérale. Si de nombreuses fédérations semblent en retard dans le paiement des timbres, cela peut tenir au temps nécessaire pour que les recettes "remontent" du trésorier du syndicat au trésorier fédéral puis au trésorier confédéral. Cela peut tenir aussi à ce que certaines fédérations ont déjà institué le timbre trimestriel voire annuel (Spectacle).

Entre 1910 et 1912, la moyenne de timbres mensuels vendus par carte est très légèrement inférieure à 7. Le fonctionnement n'est pas si mauvais et ne justifie pas le pessimisme de certains historiens devant les chiffres de la syndicalisation³.

Naturellement, on peut toujours imaginer que l'adhérent "fidèle" ou stable - présent au premier janvier et toujours adhérent au 31 décembre - paie ses 12 timbres. Cet idéal ne sera atteint qu'avec le prélèvement automatique sur le compte chèque à la fin du XXe siècle. Un raisonnement simple permet de déterminer une "fourchette" au sein de laquelle la réalité se situe probablement :

- L'hypothèse la plus optimiste est la suivante : d'une part, les syndiqués stables paient en moyenne 11 timbres mensuels (cela suppose une organisation solide et un "percepteur" efficace) ; d'autre part, les arrivées compensent les départs qui se répartissent également au cours de l'année et concernent un dixième des adhérents (on suppose donc que la durée moyenne de l'adhésion est de dix ans, ce qui est vraiment optimiste !). Cela donne 10,5 timbres par adhérent (les cartes placées). On en retire que – avant 1914 – dans les professions stables et les syndicats les mieux gérés, il n'est physiquement pas possible de dépasser une moyenne 10 timbres mensuels par adhérent et par an. C'est d'ailleurs le ratio qui sera appliqué quand, dans les congrès syndicaux, les voix seront calculées à la "proportionnelle", c'est-à-dire attribuées en fonction du nombre des adhérents.

- Dans l'hypothèse pessimiste, les adhérents présents toute l'année paient 10 timbres mensuels (ce qui suppose déjà un percepteur doué) ; les arrivées et les départs concernent un quart de l'effectif (durée moyenne de l'adhésion : 4 ans) et se compensent à peu près. Cela donne 8,5 timbres par adhérent. On peut donc en retenir que le ratio de 8 timbres par adhérent est un plancher réaliste pour des branches économiques comme l'Agriculture, la grande industrie, le textile-habillement où le personnel ouvrier est payé à la quinzaine, voire à la semaine et où le turn over de la main d'œuvre est important...

Si la moyenne des timbres par carte descend en dessous de ce plancher, plusieurs explications sont possibles : il y a eu une forte perte ou un afflux d'adhérents nouveaux au cours de l'exercice, ou bien la perception des cotisations n'a pas été faite sérieusement, ou encore certains "porteurs de carte" ne sont pas de "vrais" syndiqués.

Pour simplifier la présentation, dans notre livre, et dans les tableaux placés en annexe, nous retenons la seule hypothèse médiane : un adhérent paye en moyenne 9

³ Par exemple: Georges Lefranc. Le mouvement syndical sous la IIIe République. Paris : Payot, 1967, p. 407-409.

timbres mensuels par an. Naturellement, il faut se souvenir que le chiffre est donné avec une marge d'incertitude de $\pm 10\%$. Il ne s'agit donc pas d'un effectif "exact", au sens vulgaire de l'exactitude. D'ailleurs toute mesure d'une réalité physique ou sociale n'est-elle pas inscrite dans une certaine marge d'incertitude ?

Pour 1910, le ratio à 10 timbres aboutit à 380 000 adhérents (soit 11% de mieux qu'en 1909) ; le ratio à 8 timbres donne 472 000 adhérents (soit + 38% par rapport à l'année antérieure). Si l'on retient l'hypothèse médiane, l'effectif est de 425 000 adhérents (25% de croissance sur un an). Il est donc très probable que l'ancien système financier conduisait à une nette sous-estimation des effectifs syndiqués à la CGT.

La dernière colonne du tableau 2 (1910-1912) donne la moyenne des effectifs syndiqués au meilleur de l'avant-guerre, d'après les données du rapport financier présenté au congrès de 1912. En totalisant les versements du 1er janvier 1910 au 30 juin 1912, on lisse les accidents conjoncturels et les tâtonnements inévitables dans la mise en place du nouveau système financier. Pour 1913, il n'y a pas de chiffres publiés mais les données retrouvées par M. Labi indiquent un léger tassement⁴). L'exercice 1914 est tragiquement interrompu. On peut donc considérer la série 1910-12 comme le maximum d'avant-guerre.

2. Les années 1913-1921

Le congrès confédéral prévu à l'automne 1914 n'a pu se tenir et les rapports n'ont pas été imprimés. Cependant, le rapport destiné au congrès confédéral prévu à l'automne 1914 était prêt. M. Labi en a tiré les renseignements concernant les effectifs pour 1913. Nous raccordons ces informations aux renseignements donnés par le trésorier confédéral entre juillet 1918 (congrès de Paris) et juillet 1921 (congrès de Lille) qui permettent de reconstituer les effectifs annuels pour la période 1914-18 et semestriels pour la période 1919-1921. En effet, durant cette période, les congrès confédéraux sont annuels et les comptes-rendus financiers sont arrêtés à la fin mai, ce qui permet d'établir des séries "semestrielles" (de janvier à mai et de mai à décembre)⁵. On peut ainsi situer avec précision le moment où la "vague de syndicalisation" des années 1917-19 se déclenche dans chaque milieu professionnel et également le point de retournement à partir duquel s'enclenche le reflux des années 1920-21.

⁴ Maurice Labi. La grande division des travailleurs. Première scission de la CGT. 1914-1921. Paris : Eds ouvrières, 1964.

3. Les années 1922-1946.

Le tableau 4 présente les données rendues publiques par le trésorier de la CGT-U lors de son premier congrès (Saint-Etienne, juin 1922). Nous utilisons la convention selon laquelle un adhérent paye 9 timbres mensuels par an). Pour une fois, il y a "trop" de timbres (équivalents à 420 000 adhérents) par rapport au nombre de cartes officiellement diffusées (300 000). Ce sont les dernières données "sincères" dont on dispose concernant la syndicalisation à la CGT.

A partir de 1922, les documents financiers que publient les confédérations ne permettent plus de connaître le nombre de timbres vendus par la trésorerie confédérale. Il faut donc estimer les effectifs par des moyens indirects. Plusieurs méthodes ont été proposées. Pour la période 1922-1945, la meilleure méthode est incontestablement celle qu'a utilisée A. Prost pour son étude portant sur la CGT sous le Front populaire⁶ puis sur la CGT à la Libération⁷.

Les résultats d'A. Prost concernant les années 1922-1934 sont reproduits dans le tableau 5 et complétés pour l'année 1935 avec les indications données par L. Jouhaux en janvier 1936, au moment de la réunification.

Le tableau 6 en annexe, raccorde les informations concernant la CGT en uniformisant les champs des fédérations :

- Les effectifs de la CGT avant la réunification (1935) sont connus grâce à B. George et D. Tintant qui ont pu accéder à des archives originales (nous convertissons leurs données avec la convention de 9 timbres annuels pour un adhérent⁸).

- Les effectifs de la CGT unifiée à son meilleur niveau d'avant-guerre (1937) est tiré des mandats de congrès de 1938 tels que les a reconstitués A. Prost dans son ouvrage de 1964 ;

Enfin, les effectifs de la CGT réunifiée à son meilleur niveau d'après-guerre (1945) sont tirés des mandats de congrès de 1946 tels que les a reconstitués A. Prost dans son article de 1992 et complété par nos soins à l'aide du rapport devant le congrès confédéral de 1946 (tableau 7).

⁵ Comme l'a montré J.-L. Robert, les versements à la trésorerie confédérale donnent une idée assez fiable du mouvement des effectifs dans les fédérations (Jean-Louis Robert. La scission syndicale de 1921. Essai de reconnaissance des formes. Paris : Publications de la Sorbonne., 1980, p 47-54).

⁶ Antoine Prost. La CGT à l'époque du front populaire. Paris, A. Colin, 1964.

⁷ Antoine Prost. Les effectifs de la CGT en 1945. In Peschanski Denis et Robert Jean-Louis (dir.). Les ouvriers en France pendant la seconde guerre mondiale. Paris : CRHMSS-IHTP, 1992, p 391-408.

A la Libération, la CGT ne retrouve pas tout à fait son meilleur niveau d'avant-guerre mais surtout elle change de visage. Elle est nettement plus « fonctionnaire » qu'avant guerre. Cela traduit le renforcement de l'appareil administratif sous le régime de Vichy, tandis que le secteur privé ne redécollera véritablement qu'à la fin des années 1940. De surcroît, il est probable que, pour les fonctionnaires, la carte CGT a constitué une sorte de garantie d'emploi, alors même que les commissions d'épuration font preuve d'une certaine sévérité à leur égard.

On observe également de nettes distorsions entre la répartition des effectifs entre fédérations et celle des mandats. Cela tient aux modalités de distribution du « pouvoir » dans la CGT qui avantagent alors les fédérations comptant de nombreux syndicats. Le système désavantage nettement les fédérations du « public » mais aussi les Métaux et le Sous-sol. Par contre, des fédérations telles l'Agriculture ou le Bâtiment, sont nettement sur-représentées. Lorsque l'on redistribue les mandats de façon plus équitable entre fédérations et que l'on tente de recalculer quels auraient été les résultats des votes dans ces conditions, il apparaît que les communistes auraient obtenu une audience légèrement plus faible, avec 78% des votes (au lieu de 85%) pour s'en tenir au rapport d'activité. Cela tend à indiquer que la défense par la « minorité » de la proportionnelle dégressive, alors en vigueur dans la CGT, ne leur était pas nécessairement plus favorable puisqu'ils auraient obtenu de meilleurs résultats avec la proportionnelle intégrale. C'est surtout un combat assez vain puisque, en toute hypothèse, les communistes dominent largement. Au total, le « rapport de force » qui s'exprime lors de ce congrès paraît bien moins le produit de modalités de représentation que, dans de nombreuses organisations, d'une pratique de vote par paquets de mandats, et peut-être d'une confiscation de ceux-ci, au profit quasi-exclusif de la tendance animée par B. Frachon. A partir de cette date, les congrès seront largement « fabriqués » par le secteur organisation de la confédération⁹.

⁸ Georges Bernard et Tintant Denise. Léon Jouhaux Cinquante ans de syndicalisme. Paris : PUF. 1979, p. 119.

⁹ Dominique Andolfatto et Dominique Labbé, *La CGT...*, *op. cit.*, p 149-153.

Tableau 1. Effectifs des fédérations de la CGT de 1904 à 1909

	31-mai-04	31-mai-06	31-déc-08	31-déc-09
Agricoles	3 000	4 405	3 216	2 800
Alimentation	2 000	2 500	2 500	2 500
Allumettiers	1 500	1 500	1 500	1 500
Ameublement	2 000	2 000	2 000	2 000
Ardoisiers		6 000	2 500	2 000
Artistes-Musiciens	2 500	2 500	4 750	4 750
Bâtiment*	7 300	11 350	43 000	85 000
Bijouterie	1 100	1 800	1 800	1 800
Blanchisseurs	100	100	50	50
Brossiers-tabletters	200	250	1 850	1 500
Bûcherons	4 000	6 000	6 250	6 250
Céramique	2 200	2 200	3 000	3 000
Chapeliers	1 200	1 400	1 700	3 000
Chauffeurs mécaniciens		1 000	1 000	3 500
Syndicat national des Chemins de fer	11 450	24 275	45 600	47 934
Coiffeurs	2 000	2 000	2 000	2 000
Confection militaire	500	500	700	580
Cuirs et peaux	2 800	4 000	8 000	8 000
Dessinateurs		1 200	500	500
Eclairage		5 200	5 200	5 700
Employés	9 875	3 000	3 000	3 000
Ferblantiers-boîtiers		500	550	700
Gantiers		500	900	900
Habillement	400	1 565	1 500	2 200
Horticole		500	500	500
Inscrits maritimes			3 500	3 500
Lithographie	2 000	2 000	1 500	1 500
Livre*	10 200	10 900	10 000	10 000
Magasins administratifs de la guerre	700	500	900	900
Manutentions diverses	1 200	1 500	1 000	1 000
Maréchaux	1 250	1 250	1 250	1 250
Marine de l'Etat	12 000	12 000	5 000	5 000
Mécaniciens	5 000	5 000	5 000	1 000
Métallurgie**	16 550	19 300	18 200	19 200
Mineurs	3 500	4 325	30 000	30 000
Municipaux	4 200	5 000	3 000	3 000
Papier	1 000	1 000	1 000	1 500
Pelletiers-Fourreurs		400	400	400
Personnels civils des établs de la guerre	4 200	4 400	5 000	5 000
Ports et docks	5 000	5 000	5 000	6 000
Postes, télégraphes et téléphones	3 000	3 000	4 150	4 500
Poudrerie		1 500	2 000	2 000
Sabotiers	300	260	300	300
Sellerie-bourellerie	600	600	600	600
Spectacle				8 000
Tabacs	10 000	10 000	9 000	9 000
Teinturiers	1 000	1 000	1 000	1 000
Textile	7 400	13 000	20 000	20 000
Tonneau	500	500	500	500
Transports en commun	4 000	6 000	5 000	5 000
Verriers	2 400	3 500	4 000	4 000
Voiture	1 200	2 000	1 000	1 000
Syndicats isolés	1 174	2 693	4 320	5 840
Total	152 499	202 873	281 866	336 814

* Périmètre de 1908. Y compris les Mouleurs

Tableau 2. La syndicalisation à la CGT en 1910-12

	1910 Cartes	1910 (9 timbres)	1910-12 8 timbres
Agricoles du midi	3500	3 389	4 871
Agricoles du nord	800	244	108
Alimentation	10800	6 333	7 097
Allumettiers	2000	2 400	2 511
Ameublement	5800	3 900	6 080
Ardoisiers	3000	856	347
Bâtiment	139520	116 667	122 400
Bijouterie	4000	2 833	3 308
Blanchisseurs	600	144	172
Brossiers-tabletters	2700	2 129	3 337
Bûcherons	8000	7 667	9 990
Céramique	5000	4 667	4 740
Chapeliers	4500	5 667	7 830
Chauffeurs-conducteurs-mécaniciens	8500	3 856	2 012
Chemins de fer	50000	37 264	31 877
Coiffeurs	2300	1 222	1 373
Confection militaire	950	889	890
Cuirs et peaux	10000	6 111	11 340
Dessinateurs	600	200	372
Eclairage	11000	11 444	13 140
Employés	9000	9 444	11 610
Ferblantiers-boîtiers	700	900	981
Fourrure	1000	1 222	765
Gantiers	600	722	762
Habillement	5000	2 778	3 434
Horticole	3000	667	1 053
Inscrits maritimes	5000	4 000	5 520
Instituteurs	2000	1 444	585
Lithographie	2000	2 000	2 592
Livre	10000	16 667	21 060
Magasins administratifs de la guerre	1150	1 333	1 620
Manutentions diverses	-	-	7 632
Maréchaux	1500	1 056	1 260
Marine de l'Etat	9200	10 000	12 555
Mécaniciens	1000	1 111	765
Métallurgie	40000	26 111	39 735
Mineurs	30000	21 111	32 648
Monnaies et médailles	400	267	366
Municipaux	27000	15 667	17 010
Papier	2800	1 944	2 565
Personnels civils de la guerre	5500	10 000	11 682
Ports et docks	13000	10 278	17 955
Postes, télégraphes et téléphones	5200	5 144	8 082
Poudrerie	2500	1 889	4 001
Préparateurs en pharmacie	1000	556	945
Produits chimiques	2200	778	2 070
Sabotiers	1150	667	593
Sciage et façonnage	3000	778	945
Services de santé	3300	1 611	6 773
Sous-agents des PTT	-	667	2 936
Spectacle	8000	8 889	10 017
Tabacs	10000	6 600	10 800
Teinturiers	2400	1 644	1 751
Textile	20000	17 778	23 700
Tonneau	1600	1 711	2 421
Transports en commun	29500	11 356	19 562
Vanniers	1000	889	855
Verriers	5000	3 200	3 951
Voiture	2000	1 556	1 958
Autres et syndicats isolés	300	124	911
Total	541 570	422 444	530 215

Tableau 3. Effectifs de la CGT entre 1913 et mai 1921

	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919-1	1919-2	1920-1	1920-2	1921
Agriculture	4 000	2 444	56	221	831	1 000	3 067	3 467	33 333	9 524	6 853
Alimentation	5 556	3 361	377	723	2 000	3 433	13 653	40 000	41 333	9 524	27 573
Allumettes	3 000	1 667	2 223	1 111	1 109	889	1 733	724	5 467	0	2 533
Ameublement	5 556	4 444	0	0	60	1 223	4 400	14 219	13 333	13 143	13 333
Bâtiment	66 667	33 333	0	4 111	13 333	18 945	54 400	128 571	212 533	40 000	40 000
Bijouterie	1 777	1 444	111	221	500	889	2 560	5 867	6 667	3 809	3 333
Blanchisseurs	89	83	0	5	167	177	587	2 847	3 075	219	667
Brossiers-tabletters	2 247	1 111	111	53	221	1 488	5 333	6 819	15 867	3 904	0
Bûcherons	5 000	2 777	0	0	33	1	200	1 333	0	0	0
Céramique	3 333	2 065	333	667	777	1 611	2 933	8 093	18 667	6 667	9 333
Chapeliers	7 333	3 333	1 111	1 333	1 667	1 333	4 000	5 713	6 133	7 239	3 733
Chemins de fer	22 223	20 852	14 500	35 555	106 443	205 556	387 200	267 613	254 133	160 952	106 667
Coiffeurs	944	888	200	523	443	567	1 360	2 000	3 200	857	1 600
Confection militaire	223	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cuir et peaux	11 333	6 667	111	2 588	5 177	12 223	24 000	33 523	46 667	18 763	20 000
Dessinateurs	223	155	0	0	0	85	720	1 056	1 813	0	667
Eclairage	12 667	9 723	3 833	4 667	5 276	7 744	23 733	42 856	69 333	10 667	40 000
Employés	8 361	6 123	1 167	1 000	3 076	4 589	21 173	48 591	57 333	16 191	21 333
Finances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 667
Fonctionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 096	21 333
Habillement	3 295	2 577	744	3 400	13 268	23 944	36 000	30 476	40 000	9 523	13 400
Horticole	556	221	11	33	76	56	93	2 323	0	0	0
Instituteurs	3 111	3 500	811	828	888	1 123	8 000	8 571	26 667	3 905	10 667
Lithographie	2 571	1 633	57	555	2 333	2 667	5 333	16 857	0	0	0
Livre	18 333	11 000	1 111	1 221	1 000	2 444	9 067	11 333	6 667	41 904	34 400
Magasins administratifs de la guerre	10 333	10 444	1 333	11 605	26 400	46 065	22 287	8 761	19 557	6 899	13 333
Maréchaux	667	333	0	0	0	111	267	571	800	191	0
Marine de l'Etat	9 911	8 888	3 667	3 000	12 739	18 800	25 333	3 809	24 000	1 904	10 133
Maritimes	5 167	3 884	667	744	1 100	4 479	18 533	20 952	33 467	13 333	26 667

Métaux	36 111	19 444	1 444	6 888	68 888	139 668	133 333	201 547	266 667	94 285	77 333
Monnaies et médailles	373	292	0	0	221	312	600	149	400	249	400
Papier	1 917	-	-	-	-	-	-	-	16 000	8 000	8 000
Personnels civils de la guerre	944	888	0	0	555	3 889	5 333	4 856	8 000	10 809	4 667
Ports et docks	17 777	9 000	1 889	1 111	1 888	5 600	49 333	47 304	80 000	21 809	21 907
Poste, télégraphe et téléphone	10 777	11 299	5 667	6 933	8 055	11 335	46 667	42 141	131 867	26 000	93 333
Poudrerie	3 889	3 333	0	1 111	5 521	19 668	10 667	1 141	5 333	591	4 000
Pharmacie	377	333	0	88	333	167	533	2 533	3 200	0	800
Produits chimiques	1 800	672	11	21	1 500	5 519	11 160	26 847	28 133	9 523	5 893
Sabotiers	223	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sciage et façonnage	444	333	56	56	276	679	2 933	4 571	6 667	1 905	10 667
Services publics (ex-municipaux)	18 777	12 000	5 333	5 723	5 888	9 779	20 933	33 333	79 200	31 429	66 667
Services de santé	7 889	4 551	1 872	2 667	3 443	8 223	14 933	13 808	22 933	12 217	26 800
Sous-sol	11 556	10 221	5 033	6 400	13 909	40 223	59 333	123 808	189 600	88 571	93 333
Spectacle	1 444	777	0	0	333	889	4 800	11 893	26 667	15 333	20 000
Tabacs	6 111	10 667	0	0	0	12 067	15 867	19 467	26 667	6 667	0
Teinturiers	959	848	300	51	244	169	379	739	187	0	267
Textile	31 556	35 072	889	3 221	9 333	24 445	50 667	127 444	226 667	128 571	100 000
Tonneau	1 777	1 333	56	221	277	888	6 667	10 477	17 333	3 809	5 333
Transports en commun	21 667	19 000	444	2 888	5 800	11 804	34 667	42 019	73 333	27 047	46 933
Verriers	2 777	1 667	0	56	68	1 600	4 267	13 229	22 667	11 427	6 667
Voiture-aviation	1 111	609	0	111	3 323	6 612	7 733	3 447	8 000	1 905	3 627
Divers non fédérés*	231	0	0	0	0	0	0	67 987	0	93 040	0
Total	394 963	285 291	55 527	111 709	328 773	664 977	1 156 772	1 515 684	2 179 565	982 400	1 030 853

* Comprend les syndiqués d'Alsace-Lorraine en 1920

Tableau 4. Effectifs de la CGT-U au 31 avril 1922
comparé aux effectifs de la CGT (pour 1921)

	CGT (1921)	CGT-U	CGT-U/CGT
Agriculture	6 853	1 933	0,28
Alimentation	27 573	46 655	1,69
Ameublement	13 333	6 665	0,50
Bâtiment	40 000	33 658	0,84
Céramique	9 333	3 333	0,36
Chemins de fer	106 667	49 988	0,47
Cuir et peaux	20 000	9 998	0,50
Eclairage	40 000	18 329	0,46
Employés	21 333	4 999	0,23
Enseignement	10 667	6 665	0,62
Guerre	18 000	5 765	0,32
Habillement	13 400	4 999	0,37
Livre	34 400	8 331	0,24
Marine et Etat	10 133	3 333	0,33
Métaux	77 333	33 325	0,43
Papier-carton	8 000	1 883	0,24
Ports et docks	21 907	9 998	0,46
Postale	93 333	9 998	0,11
Produits chimiques	5 893	1 733	0,29
Sciage et tableterie	10 667	4 999	0,47
Services publics	66 667	29 993	0,45
Sous-sol	93 333	35 722	0,38
Spectacle	20 000	1 166	0,06
Textile	100 000	39 990	0,40
Transports	46 933	11 664	0,25
Verriers	6 667	7 298	1,09
Voiture-Aviation	3 627	3 499	0,96
Petites fédérations**	15 600	7 316	0,47
Isolés	0	15 253	-
Total	941 653	418 482	0,44

* En gras : les fédérations acquises aux CSR avant la scission.

** Petites fédérations : Bijouterie, Blanchisseurs, Coiffeurs, Monnaie, Poudrerie, Teinturiers, Tonneau

Tableau 5. Evolution des effectifs de la CGT et de la CGT-U entre 1922 et 1935
(arrondis au millier d'adhérents)

Années	CGT	CGT-U	Total
1921	543	388	931
1924	546		
1926	583	479	1 062
1928	616	411	1 028
1930	641	358	1 000
1932	592	287	880
1934	546	293	839
1935	700	206	906

Années 1921 à 1934 : d'après A. Prost, La CGT à l'époque du front populaire. Paris, A. Colin, 1964, p 120.

Pour 1935 : nombre de timbres payés au 31 octobre 1935 (information donnée par L. Jouhaux lors du CCN de janvier 1936).

Tableau 6. Les effectifs de la CGT de 1935 à 1945
(En milliers, un adhérent paie 9 timbres mensuels par an)

	1935	1937	1945
Agriculture	5,9	53,3	148,4
Alimentation	13,9	182,3	147,8
Bâtiment	36,5	380,5	401,0
Bois	3,7	65,0	50,8
Chemins de fer	119,1	399,2	322,6
Chimie	2,8	173,3	136,3
Cuirs et peaux	6,6	64,8	60,6
Eclairage	35,1	88,1	92,6
Employés	14,8	181,5	156,9
Enseignement	81,6	122,9	131,6
Fonctionnaires*	65,9	87,8	438,0
Habillement	5,5	63,4	49,4
Livre	28,9	63,3	37,8
Marins	11,6	43,0	23,4
Métaux	51,7	925,3	754,8
Papier carton	0,4	68,7	29,1
Ports et docks	19,1	79,3	65,2
PTT	84,3	105,4	140,5
Services publics*	79,8	170,7	283,4
Sous-sol	50,4	298,3	216,9
Spectacle	7,1	19,3	33,3
Textile	47,2	380,7	150,3
Transports	42,8	120,4	101,9
Travailleurs Etat	31,5	80,6	118,5
Verre et céramique	3,4	55,2	26,4
Petites fédérations*	23,3	146,9	77,0
Total	873,0	4 419,1	4 194,5

* - Fonctionnaires : y compris l'Equipement

- Services publics et services de santé

- Petites fédérations : Bijou, Chapellerie, Coiffeurs, Dessinateurs, Feuillardiers, Pharmacie, Tabacs, Tonneau.

Tableau 7. Effectifs, mandats et votes par fédération CGT lors du congrès de 1946

Classement des fédérations (ou groupes de fédérations) selon le coefficient de progression 1945/1937	Effectifs 1945/1937 (coeff.)	Effectifs 1945 (en milliers)	Nombre de mandats en 1946	Répartition des effectifs 1945 (en %)	Répartition des mandats 1946 (en %)	« Oui » au rapport d'activité 1946 (% exp.)	« Oui » à la réforme des statuts 1946 (% exp.)
<i>1. Fonctionnaires</i>	6,7	403	577	9,6	2,4		
- Administration gale			153		0,6	95	99
- Air-Guerre-Marine			147		0,6	14	11
- Economie nationale			95		0,4	77	96
- Finances			182		0,7	59	58
2. Agriculture	2,8	148	2289	3,5	9,3	97	92
3. Spectacle	1,7	33	237	0,8	1,0	91	92
4. Services publics	1,7	283	1408	6,8	5,7	65	56
5. Travailleurs de l'Etat	1,5	119	686	2,8	2,8	94	86
6. PTT	1,3	141	546	3,3	2,2	74	75
7. Travaux publics	1,3	35	291	0,8	1,2	93	16
8. Enseignement	1,1	132	628	3,1	2,6	42	46
9. Bâtiment	1,1	401	2980	9,6	12,2	96	95
10. Eclairage	1,1	93	801	2,2	3,9	87	79
11. Cuir et peaux	0,9	61	502	1,4	2,0	89	88
12. Employés	0,9	157	728	3,7	3,0	59	64
13. Transports	0,9	102	584	2,4	2,4	83	81
14. Ports et docks	0,8	65	324	1,6	1,3	74	98
15. Métaux	0,8	755	2990	18,0	12,7	96	95
16. Alimentation	0,8	148	1498	3,5	6,1	84	77
17. Cheminots	0,8	323	2042	7,7	8,3	93	89
18. Produits chimiques	0,8	136	758	3,2	3,1	95	92
19. Bois	0,8	51	605	1,2	2,5	91	81
20. Habillement	0,8	49	440	1,2	1,8	80	79
21. Sous-sol	0,7	217	642	5,2	2,6	94	93
22. Livre	0,6	38	329	0,9	1,3	22	23
<i>23. Marins</i>	0,5	23	192	0,6	0,8		
- Officiers de marine			35		0,1	94	80
- Syndicats maritimes			157		0,6	83	95
<i>24. Verre et céramique</i>	0,5	26	303	0,6	1,2		
- Céramique			170		0,7	91	87
- Verre			133		0,5	100	100
25. Papier-Carton	0,4	69	265	0,7	1,1	90	90
26. Textile	0,4	150	1127	3,6	4,6	90	89
<i>Petites fédérations</i>	0,5	77	742	1,8	3,0		
- Bijouterie			52		0,2	100	13
- Chapellerie			47		0,2	98	61
- Coiffeurs			118		0,5	42	43
- Feuillardiers			11		0,0	100	100
- Journalistes			30		0,1	7	3
- Pharmacie			144		0,6	31	29
- Tabacs			130		0,5	28	31
- Tonneau			93		0,4	100	81
- Voyageurs-représent.			117		0,5	92	61
Total	0,9	4194	24514	100,0	100,0	85	81